CHARTE TEMPLIÈRE

.✠ ✠ ✠ … ✠ ✠ ✠ … ✠ ✠ ✠.

Entre

L'Alliance de l'Entente de la Chevalerie Templière

(*L'Âme Éternelle du Corps Templier*)

A.E.C.T - 3A EN OCCITANIE

Maison Mère des Commanderies du SUD du Royaume de France

Et

……(*)

1)- RAPPEL DE NOTRE PROFESSION DE FOI TEMPLIÈRE

✠ ✠ ✠

Haec est sententia originalis Ordinis Templi Foederatae 1118 à 1129 des croisés :

✠ ***« Memento finis » in Christianus » « Pense à ta fin en chrétien ».***

✠ ***« Memento finis » in militis » « Pense à ton but en soldat ».***

Foederatae 1129 à 2021

✠ ***« Non pas à nous, Eternel, non pas à nous, Mais à ton nom donne gloire »*** ✠

✠ ***« Non nobis, Domine non nobis, Sed nomini tuo da gloriam, »***

✠ ✠ ✠.

*« Il y a diversité de dons, mais **le même esprit** ;*
*Diversité de services, mais **le même Seigneur** ;*
*Diversité d'opérations, mais **le même Dieu** qui opère tout en tous ;*
*Or, à chacun la manifestation de **l'Esprit est donnée pour l'utilité commune** ».*
1 Corinthiens 12, versets 4 à 7

(*) *Mettre son nom et prénoms, avec le nom de chevalier*

2)- Principe Fondamental De Notre Charte

Obligation est faite à tous les Chevaliers templiers d'Occitanie, et les personnes morales représentant les associations templières de France, de n'appartenir, sous peine d'exclusion immédiate, directement ou indirectement à aucune organisation criminelle ou terroriste, tendant à provoquer la discrimination, la haine et la violence à l'égard d'une personne ou d'un groupe de personnes en raison de leur origine ou de leur appartenance vraie ou supposée à une ethnie, une nation, une race ou une religion déterminée, de même d'engager le respect et le soutien envers les institutions républicaines françaises en vigueur dans notre pays.

3)- Subordination De Création

Il a été fondé une charte templière en l'année deux mille vingt-quatre, entre les adhérents chevaliers templiers d'Occitanie aux statuts de l'association 3A EN OCCITANIE, représentant l'Occitanie des Chevaliers du Temple pour la région du Sud de la France, comprenant la région Rhône, Alpes, Côte-d'Azur et la région de Nouvelle Aquitaine ; Cette charte chrétienne templière prend la dénomination : **l'Alliance de l'Entente de la Chevalerie Templière,** régie en forme juridique sous l'association 3A par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901, en conformité avec la législation française, de ce fait chaque membre de cette association s'engage à accepter, et a mettre en pratique le contenu de cette charte dans sa totalité, sur son honneur en accord avec les termes de fond de son serment templier devant Dieu, sa devise personnelle et la devise templière, le code de chevalerie général et toutes les vertus templières qui règle sa vie templière et personnelle chrétienne.

4)- Buts De L'Alliance De L'Entente De La Chevalerie Templiere

L'Alliance de l'Entente de la Chevalerie Templière est un rassemblement synergique, composé de Chevaliers templiers appartenant aux Ordres Religieux et militaires templiers Français modernes du 21ème siècle, se référant aux traditions historiques de l'Ordre du Temple fondé au 12ème siècle le 23 janvier 1120 lors du Concile de Naplouse, puis entériné officiellement le 13 janvier 1129 au Concile de Troyes, grâce aux enseignements et à la Règles mise en place par les fondateurs de l'Ordre du Temple, et de Bernard de Fontaine, l'abbé de Clairvaux, devenu Saint Bernard, en présence des premiers chevaliers fondateurs présents au concile de 1129 au nombre de six.

L'Alliance de l'Entente des Chevaliers du Temple devient également : « Âme Éternelle du Corps Templier » avec une connotation chrétienne profonde et mystique, en évoquant l'idée que l'essence des idéaux et des valeurs des chevaliers templiers sont durables et transcendent le temps et l'espace.

Cette alliance est l'héritière par excellence de l'esprit templier, comprenant la pensée chevaleresque chrétienne contenue dans le code de chevalerie universel et mondial chrétien, dans la

désignation des valeurs des vertus de la chevalerie templière, dans la profession de foi de celui qui est devenu chevalier après son baptême et sa confirmation, et dans l'intitulé du serment de chevalier templier, et, tout en étant une forme de continuité de l'ordre du temple originel, l'âme éternelle du corps templier qui définit l'alliance de l'entente de la chevalerie templière est une association de fait qui prolonge intemporellement l'Esprit Templier au 21ème siècle.

L'AECT s'engage à incarner et à promouvoir l'Âme Éternelle du Corps Templier dans toutes ses actions et entreprises par un engagement inébranlable envers la justice, une foi profonde, un courage face à l'adversité, un dévouement au service des autres, et un esprit de fraternité et de soutien mutuel, conformément à notre foi chrétienne, l'interprétation et l'application de cette Âme Éternelle évolueront dans le temps de ce siècle en restant fidèles à son essence intemporelle reçue.

Si l'âme éclaire, l'éternité élève, le corps accomplit, ce triptyque constitue la structure vivante du Temple invisible et de l'Ordre intérieur chrétien, et, quiconque incarne ces trois principes devient le gardien du Temple Vivant de chacun, soit le Christ révélé par le Saint Esprit en nous-même, une rencontre de Dieu avec lui-même dans l'homme nouveau représenté et affirmé par le nouveau chevalier templier.

En ce sens les membres signataires de L'Alliance de l'Entente de la Chevalerie Templière s'engagent sur leur honneur à :

- ✠ Transmettre fidèlement l'historique précis de l'Ordre du Temple depuis ses origines jusqu'à nos jours.
- ✠ Préserver les traditions religieuses chrétiennes templière d'origine catholiques romaines, avec la préservation des archives existantes.
- ✠ Préserver et protéger le patrimoine religieux et historique de la France sous l'assentiment des diocèses concernés.
- ✠ Protéger tous les lieux de cultes existants conformément aux principes de la loi sur la laïcité.
- ✠ Soutenir les plus démunis dans la mesure du possible.
- ✠ Organiser et étendre des alliances de chevalerie chrétienne et templière et d'ordre général avec des ordres, associations et confréries similaires existants dans l'Hexagone, en Europe et dans le monde.
- ✠ Organiser le développement de toute activité de médiation au profit des personnes physiques et morales signataires de la charte de L'Alliance de l'Entente de la Chevalerie Templière.
- ✠ Négocier avec les organismes publics, semi publics et privés des conventions ou des partenariats afin de remplir ses missions.
- ✠ Faire connaître les services de L'Alliance de l'Entente de la Chevalerie Templière auprès du grand public, des services de l'État et auprès du monde associatif et cultuel.
- ✠ Organiser des actions de formations diverses à l'intention des bénévoles de L'Alliance de l'Entente de la Chevalerie Templière.
- ✠ Et d'une façon plus générale, engager, organiser ou soutenir toute action, touchant les particuliers, les groupes de particuliers ou leurs représentants ainsi que toutes structures à caractères civils, industriels ou commerciaux, engager tous moyens nécessaires au développement de l'activité des signataires de la charte de L'Alliance de l'Entente de la Chevalerie Templière.

5)- Synergie Chrétienne et Templière

Les Dames et les Chevaliers, membres de L'Alliance de l'Entente de la Chevalerie Templière :

- ✠ Sont solidaires entre eux dans la mise en action de notre devise templière (*Psaumes 115 ou 113 selon les versions de la Bible, verset 1, dans son intégralité*).
- ✠ Répondent, au possible, à la demande d'un membre, qu'il soit : personne morale, fondateur ou adhérent, chaque ordre étant indépendant dans son organisation originelle et existentielle.
- ✠ Répondent au possible à la demande de chaque Dame ou Chevalier templier pour le succès de leurs missions personnelles.
- ✠ Coordonnent au possible les connaissances historiques sur l'ordre du temple originel, dont nous détenons notre héritage spirituel, initiatique et religieux.
- ✠ Acceptent, pour le bien de la chrétienté, à considérer que tout chrétien est disciple du Christ quel que soit son obédience religieuse chrétienne moderne, et peut, s'il le désire, devenir chevalier templier, qu'il soit femme ou homme.
- ✠ Promeuvent la pensée templière, qui est l'éthique de la chevalerie templière, dans la défense des valeurs qui font en tout temps et en tous lieux, l'honneur du genre humain selon la vision de Dieu.
- ✠ Défendent une primordialité de vie, qui est caractérisée par l'établissement d'une échelle humaine de valeurs, à partir de l'absolu respect des lumières de l'intelligence et du cœur selon Dieu.
- ✠ Reconnaissent que leur prochain, même pauvre et méprisé des puissants de ce monde, peut porter en lui la magnificence de telles lumières.
- ✠ Donnent l'exemple du sacerdoce chrétien de notre pensée templière qui se définie par :

  - ➢ **Notre Honneur dans notre Loyauté,**
  - ➢ **Notre Fidélité par notre Obéissance,**
  - ➢ **Notre Fierté dans notre Bravoure,**
  - ➢ **Notre Dignité par notre Serment,**
  - ➢ **Notre Persévérance dans notre Devise**
  - ➢ **Notre Profession de Foi à Dieu en conscience par notre baptême,**
  - ➢ **Notre Profession de Service dans la Foi à Dieu par notre Serment.**

Dans l'obligation :

- ✠ **Que tout genou templier fléchira et que toute parole templière affirmera que Jésus de Nazareth est le Christ, l'Oint de Dieu notre seul Maître.**

Pour L'Alliance de l'Entente de la Chevalerie Templière
Signatures

Frater Élisée Bauduin,
Chevalier Templier
Du Sud-Est Alpes/Provence/Côte d'Azur OdCdT

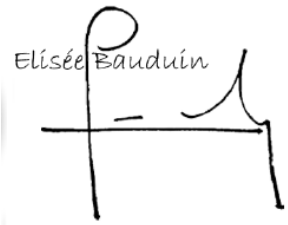

Frater Vinson Patrick Fisher de Baurac
Chevalier Templier
Du Sud-Ouest Nouvelle Aquitaine - Ambassade et Chancellerie OdCdT

Transcription numérique CSACC certifiée conforme à l'original par la chancellerie AECT en Nouvelle Aquitaine France Sud - BASSILLAC 24330, moi, Chevalier

……

Accepte sur mon honneur d'entrer en alliance ce jour avec l'Alliance de l'Entente de la Chevalerie Templière, qui est l'Âme Éternelle du Corps Templier au 21ème siècle.

En date du 15 juillet 2025 :
Signature et (Bon pour accord)

Sceau principal AECT/CSACC **Contre-sceau authentificateur**

Vinson P. Fisher

AECT-3A EN OCCITANIE
Eques Vinson FISHER Chancellerie
SIREN 913 192 829 - APE 88 99 B -
077 185 0077 secrétariat